



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 (1)

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 21 décembre 2009, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée.

M. Alain Deslauriers, directeur général, Mme Claire Coulombe, greffière, et Mme Nicole Bouffard, trésorière, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été transmis aux membres du Conseil et chacun d'eux déclare en avoir obtenu copie dans les délais.

024/21-12-09-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2010
3. Adoption du programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour 2010, 2011 et 2012
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

025/21-12-09-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2010

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2010 totalisant des recettes et des dépenses égales à 599 044,00 \$.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Christian Bélisle et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2010 résumé comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 (1)

	BUDGET 2009	BUDGET 2010
REVENUS		
RECETTES DE TAXES ET QUOTES-PART	500 700 \$	539 304 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	0 \$	0 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	54 415 \$	54 140 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	5 785 \$	5 600 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	560 900 \$	599 044 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL	0 \$	0 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	132 712 \$	129 601 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	132 712 \$	129 601 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
SÛRETÉ DU QUÉBEC ET BRIGADIER	12 210 \$	13 381 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE	325 143 \$	333 250 \$
PROTECTION CIVILE	2 000 \$	2 460 \$
TOTAL- SÉCURITÉ PUBLIQUE	339 353 \$	349 091 \$
TRANSPORT		
AUTRES- TRANSPORT COLLECTIF	0 \$	0 \$
TOTAL TRANSPORT	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	0 \$	0 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0 \$	0 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	0 \$
URBANISME - MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	50 000 \$	60 000 \$
TOTAL- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	50 000 \$	60 000 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - ADMINISTRATION	5 067 \$	5 278 \$
PARCS LIGUORI-GERVAIS	49 969 \$	49 883 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - MAISON DES JEUNES	9 035 \$	8 963 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - CENTRE D'EXPOSITION	10 822 \$	19 724 \$
TOTAL- LOISIRS ET CULTURE	74 893 \$	83 848 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
SERVICE DE LA DETTE	43 636 \$	41 931 \$
TOTAL- FRAIS DE FINANCEMENT	43 636 \$	41 931 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	(136 074) \$	(130 000 \$)
REMBOURSEMENTS DE CAPITAL SUR RÈG. D'EMPRUNT	39 000 \$	47 194 \$
AFFECTATIONS ET FONDS DE ROULEMENT	17 380 \$	17 379 \$
TOTAL- AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	(79 694) \$	(65 427 \$)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0 \$	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	560 900 \$	599 044 \$

Qu'un résumé des prévisions budgétaires 2010 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

026/21-12-09-A

ADOPTION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR 2010, 2011 ET 2012

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente le programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2010, 2011 et 2012.

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2010, 2011 et 2012, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 (1)

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Que les documents reliés au programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2010, 2011 et 2012 fassent partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduits.

ADOPTÉE

Période de questions

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

027/21-12-09-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h06.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe